

Fédération Autonome

Sapeurs Pompiers Professionnels
Personnels Administratifs
Techniques & Spécialisés



BULLETIN D ADHESION

PERSONNELS ADMINISTRATIFS TECHNIQUES ET SPECIALISES

COORDONNEES PERSONNELLES

Nom et Prénom :

Adresse :

Département :

Centre de Secours de :

Début du 1^{er} prélèvement : 01/ /

N° de tel :

Email :

REPARTITION DE LA COTISATION

Votre cotisation mensuelle est répartie comme indiqué ci-dessous :

3.75 € pour la Fédération FA/SPP-PATS

0.25 € de frais de gestion

1.80€ pour le Syndicat Départemental

5.80 € de prélèvement par mois

Daté et signé :

NB : Conformément au Statut de la FA/SPP-PATS, tout adhérent s'engage de s'acquitter de la cotisation jusqu'au 31/12 de l'année en cours